
Présidence : Pays-Bas**487ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 11 décembre 2003

Ouverture : 10 heures

Suspension : 12 h 55

Reprise : 15 h 05

Clôture : 16 h 35

2. Présidence : M. J. de Visser
M. K. Vosskühler

La Présidence a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Fédération de Russie à l'occasion des actes terroristes perpétrés à Moscou le 9 décembre 2003 et dans le sud de la Russie le 5 décembre 2003. La Fédération de Russie a remercié la Présidence.

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE M. HARRI HOLKERI, CHEF DE LA MISSION DES NATIONS UNIES AU KOSOVO ET REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES

Chef de la Mission des Nations Unies au Kosovo (PC.DEL/1453/03), Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1456/03), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1462/03), Norvège, Fédération de Russie, Albanie, Serbie-Monténégro, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE DES MEDIAS

Représentant pour la liberté des médias (FOM.GAL/12/03), Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République

tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1457/03), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1466/03), Arménie, Suisse, Italie (PC.DEL/1454/03), Ukraine, Turkménistan (PC.DEL/1455/03), Fédération de Russie, Serbie-Monténégro, Kazakhstan, Allemagne, Albanie, Présidence

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Peine de mort au Kazakhstan* : Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1459/03), Kazakhstan
- b) *Peine de mort aux Etats-Unis d'Amérique* : Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1460/03), Suisse, Etats-Unis d'Amérique
- c) *Simplification de la réglementation en matière de visas entre la Biélorussie et la Lituanie* : Biélorussie, Lituanie
- d) *Elections législatives en Fédération de Russie, le 7 décembre 2003* : Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1461/03), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1463/03), Canada, Biélorussie, Fédération de Russie, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A BICHKEK

Chef du Centre de l'OSE à Bichkek (PC.FR/36/03 Restr.), Italie-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie, ainsi que les pays associés, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1458/03), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1464/03), Norvège, Suisse (également au nom du Canada), Fédération de Russie, Japon (partenaire pour la coopération), Kirghizistan, Présidence

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU BUREAU DE L'OSCE A EREVAN

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 573 (PC.DEC/573) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE à Erevan ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU BUREAU DE L'OSCE A BAKOU

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 574 (PC.DEC/574) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE à Bakou ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN GEORGIE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 575 (PC.DEC/575) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la décision No 576 (PC.DEC/576) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Moldavie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 9 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
EN EXERCICE

Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice : Présidence

Point 10 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Programme d'assistance aux élections en Géorgie* : Secrétaire général (SEC.GAL/224/03 Restr.)
- b) *Activités du Groupe d'action contre le terrorisme* : Secrétaire général
- c) *Académie de l'OSCE à Bichkek* : Secrétaire général

- d) *Postes vacants à la Mission de l'OSCE au Kosovo* : Secrétaire général
- e) *Postes de cadres supérieurs en 2004* : Secrétaire général

Point 11 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Observateurs de courte durée pour les élections en Géorgie et en Serbie-Monténégro* : Présidence
- b) *Réunion du Groupe informel des amis sur le terrorisme* : France
- c) *Soixante-dixième anniversaire de la famine en Ukraine* : Ukraine
- d) *Centre de l'OSCE à Bichkek* : Kirghizistan

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 décembre 2003 à 10 heures, Neuer Saal